



Compte rendu du petit déjeuner associatif du samedi 13 octobre 2018

Le samedi matin 13 octobre 2018 dans les locaux du CSCTempo s'est déroulé le XIVème petit déjeuner associatif.

19 personnes se sont retrouvées pour échanger sur la création d'un collectif associatif intercommunal. Elles réunissaient 11 associations (plusieurs personnes d'une même associations, et d'autres sont membres de plusieurs associations). Présence de 2 élus municipaux.

L'échange de la matinée était consacré à répondre sur l'opportunité ou non de créer un collectif associatif intercommunal sur le territoire suite aux différentes prises de positions lors des deux derniers petits déjeuners. Il a été proposé une démarche destinée d'une part à préciser les objectifs partagés et d'autre part à imaginer des actions concrètes s'y rapportant.

Guillaume Even, animateur en charge des questions associatives au CSCTempo et référent du point d'appui à la vie associative (PAVA - Labelisation accordée par l'État) fait une rapide présentation de l'historique des petits déjeuners associatifs et des soutiens aux associations déjà existants au sein du centre socioculturel.

Il évoque le pilotage et le travail de la commission vie associative du CSCTempo cheville ouvrière de cette matinée.

La rencontre se décompose comme suit :

- Petit déjeuner durant une demie heure pour faire connaissance et se restaurer
- Rédaction et collecte des intentions des participants sur ce qu'ils attendent d'un collectif associatif intercommunal.
- Catégorisation de ces intentions écrites destinée en les classant par thématique
- Débat sur la manière de promouvoir des actions permettant de répondre aux thématiques retenues et collecte des propositions
- Précisions sur le planning à venir

C'est donc autour du café, thé, croissant, pain, etc. que les premiers échanges se font autour de 4 tables.

Une fois cette étape conviviale arrivée à son terme, Guillaume Even indique la question centrale sur laquelle les participants vont travailler.

« Selon vous, à quoi devrait servir un collectif d'associations? »

Les participants rédigent individuellement jusqu'à 5 réponses, idées possibles. La liste exhaustive de ces rédactions se trouve à la fin de ce compte rendu.

Il est d'abord procédé à une lecture complète de ce qui a été rédigé.

Ensuite collectivement ces propositions et avis sont regroupés par thématique qui par tâtonnement et échanges seront au nombre de 7. Ces dernières peuvent être listées de la manière suivante:

- Mutualisation
- Échanges
- Relations avec les pouvoirs publics
- Faire ensemble
- Support technique
- Dynamique des bénévoles
- Solidarité et soutien

Une fois ce listing validé il est proposé aux participants de proposer par table (il y en a 4) une à 3 actions concrètes susceptibles de répondre à l'une ou l'autre de ces thématiques.

Après un quart d'heure de délibération il est constaté que certaines des actions choisies le sont par plusieurs tables. Il est alors procédé à des compléments et des précisions.

A la suite de ce temps de mise en commun, un recueil d'actions *sans ordre de priorité* est défini comme suit :

- Création d'une plateforme pour recenser les besoins. L'idée d'une coordination est envisagée sous une forme à préciser
- Création d'un évènement commun
- Recensement de tout moyen susceptible d'être utile aux associations (prêt de matériel, transports des personnes, conseils juridiques sur les conventions etc..)
- Création d'un outil d'information accessible à tous
- Création d'une liste de contacts de personnes ou sites Internet ressources
- Accessibilité et diffusion du calendrier des petits déjeuners associatifs
- Formation destinée aux nouveaux (administrateurs ou/et bénévoles) au sein de conseil d'administration ou non dont le but serait de faire découvrir ce qu'est une association et comment elle fonctionne ou peut fonctionner
- Organisation d'une manifestation ouverte au plus grand nombre pour échanger sur les enjeux du fait associatif.

A la suite de cette liste, il est proposé que chaque participant consulte ses propres instances associatives afin de connaître son niveau d'engagement au sein du futur collectif associatif intercommunal. Cet engagement peut donc être de natures différentes (c'est l'association elle même qui s'engage, ou se sont les membres de ses instances ou l'un ou plusieurs de ses bénévoles ou les trois à la fois...).

Le calendrier choisi est le suivant :

Octobre -Novembre 2018 : consultations internes

Samedi 1^{er} décembre 2018 : Le prochain petit déjeuner du CSCTempo sera le support pour collecter les positions de chaque association qui se sentira concernée par la création du collectif.

Durant cette rencontre il sera décidé de sa mise en œuvre et du choix d'une ou de plusieurs actions prioritaires. Elle aura lieu au sein de la Communauté de communes du Pays de Blain. Son déroulement étant tournant ce sera au tour de La Chevallerai d'accueillir ce futur petit déjeuner. (l'adresse sera précisée ultérieurement).

A la suite de quoi il est mis un terme à cette rencontre.

Ce compte rendu sera déposé sur le site internet du CSCTempo.

Prochain petit déjeuner

Le samedi 1^{er} décembre 2018 à 8h45

Toutes vos idées, vos remarques et propositions sont les bienvenues.

il est rappelé que la commission vie associative du csctempo est ouverte.

prendre contact avec Guillaume Even (coordonnées ci-dessous).

Coordonnées

CSCTempo : 7, rue du 11 Novembre 441 30 BLAIN / **Tel** : 02.40.87.12.58 / accueil@csctempo.fr,

Guillaume Even, salarié, en charge de la vie associative : guillaume@csctempo.fr

Le site internet du centre socioculturel : www.csctempo.fr

Sans ordre de priorité, la liste exhaustive des suggestions et intentions des participants s'établit comme suit :

« Selon vous, à quoi devrait servir un collectif d'associations ?

Un collectif pourrait envisager la mise en place d'un projet commun d'animation dans l'année... par exemple, pour maintenir des échanges de savoir-faire....

Projets communs, manifestations

Problématique de la communication :

Visibilité des évènements ponctuels

Création et mise à jour des sites, fb ect ; beaucoup de temps, besoin de formation

Mutualiser un logiciel de création graphique, flyers... ?

Formaliser le collectif asso :

Permanence de la préoccupation d'optimiser les dépenses d'énergies.

Partager des projets communs et appel à volontaires

Partenariats (organisation d'évènements communs...)

A organiser des évènements communs de façon à toucher plus de monde

Collectif d'assos = projets communs en commun, objectifs communs

Avancer plus loin à plusieurs

Se structurer, pour l'emploi lié à la compétence employeurs et à la gestion de salariés

A créer un réseau de bénévoles

Problématique de la gestion des personnels salariés : DRH, salaires...

Partenariat pour certains projets/évènements

S'appuyer sur la diversité des expériences associatives pour les capitaliser au sein de son propre projet associatif

Se connaître entre asso

Permettre la recherche de solutions (à plusieurs) aux « problèmes » qui se posent aux associations.

Prendre davantage conscience de la vie de la dynamique du territoire

Mutualiser les outils communs à toutes les associations : financement, demande de subvention, gouvernance, numérique...

Échanger

A échanger entre assos
Améliorer la communication entre les associations
A mutualiser certains moyens, en particulier le transport, le gros matériel (outils...)
Pour avoir plus de poids pour se faire entendre au niveau des élus.
Collectif d'associations = partage, mutualisation : de moyens, d'expériences, de connaissance. (entraide)
Collectif d'asso = échanges de compétences, travailler avec/pour en direction des habitants (ce sont les mêmes)
Aide logistique (installation, prêt, prêt de <u>compétences</u>).
Mutualisation forces (pouvoir face à des élus)
Locaux ! Mutualisation ? Lobbying pour obtenir création de nouveaux lieux ?
Mutualisation matériel
Mutualisation de savoirs/compétences/outils
Mutualiser le matériel le personnel
Mutualiser les connaissances (démarches administratives, organisation d'évènements)
Mutualiser : projets, ressources, problèmes
A croiser nos problématiques
Fédérer, mettre ses idées en commun, avoir plus de poids auprès des décideurs
Un collectif permettrait (?) d'avoir +de « poids » dans les demandes aux institutions administratives.
Mieux porter ses souhaits et idées (avoir plus de poids et de visibilité) auprès des collectivités (commune et communauté de communes, mais aussi département, région)
A avoir plus de poids face à la mairie et face aux responsables municipaux, départementaux...
A former un groupe plus solide pour exprimer ses besoins
Partage (expériences, info...), « représentation » de la vie asso
Faire ensemble pour connaître les associations et ce qu'elles vivent dans leurs activités comme dans leurs relations avec les pouvoirs publics
Favoriser l'inter générations
Entrer dans une dynamique collective plus riche que la simple somme d'associations isolées.
A partager des points de vue différents
Pouvoir se donner des idées les uns les autres
Pouvoir échanger nos idées
Réflexion/action, commune autour de problématiques propres à l'associatif, représentation collective auprès des partenaires publics
Rendre lisible l'offre associative sur le territoire communautaire
Être un centre de recensement des besoins exprimés par les associations
Communiquer et échanger
Faire valoir et reconnaître notre action auprès des publics : instances sportives, élus, population, politiques, bénévoles
Force de proposition auprès des financeurs
Soutien à des associations en difficulté (problème de nombre de bénévoles investis, financement, manque de projets et idées).
Un collectif pourrait servir de plate-forme d'échanges des problèmes rencontrés par une asso et essayer de la soutenir ?
Trouver des solutions ?
A créer de la solidarité, de l'entre-aide entre assos
Défendre et valoriser le bénévolat spécificité des associations
Comment prévenir ou même guérir l'épuisement des bénévoles ?